

## SAINT-PARDOUX-SOUTIERS

### Une supérette ouverte 24 h/24 et 7 j/7

La commune a été sollicitée par la société API distribution SAS, du groupe Carrefour ; afin d'installer une supérette.

Le projet a séduit les conseillers : « Après l'annonce de l'arrêt de l'épicerie ambulante Pépette, l'installation de cette supérette tombe à point nommé » dit Johann Baranger. « Nous verrons à l'usage si les Saint Pardousiens adoptent ce principe, on ne risque rien, on s'engage que très faiblement financièrement ». Cette supérette va s'installer sur

l'espace Paul-Pelletier, en contrepartie elle verse une redevance annuelle fixée à 600 €. Elle sera autonome, ouverte 7 jours sur 7, 24 heures sur 24. Elle proposera plus de 700 références, produits alimentaires frais, surgelés, ambients, hygiène et droguerie ainsi qu'une sélection de 30 références de produits locaux.

Le projet a été validé par les conseillers et la supérette pourrait être opérationnelle en juin ou peut-être même avant.